

Publié le 12 octobre 2010

Logement étudiant : Angers fait le pari de l'ossature bois

Construire une résidence étudiante de 158 logements en 7 mois ! C'est la prouesse réalisée par la société d'économie mixte Soclova pour le compte du Crous d'Angers grâce aux recours à des modules à ossature bois développés par le constructeur de bateaux Bénéteau.



C'est une résidence universitaire d'un genre nouveau dans laquelle quelque 158 étudiants angevins ont emménagé à la rentrée. Lancé en juillet 2009, le projet a été livré en septembre dernier au terme de seulement 7 mois de travaux. Un délai record pour une opération d'une telle ampleur, qui a été obtenu grâce au recours à une technique de construction modulaire à ossature bois développée par le fabricant de bateaux Bénéteau.

Construits en usine les 158 modules de 19 m² chacun étaient déjà entièrement équipés (équipements sanitaires, cuisine, étagères, bureau) lors de leur livraison sur le site. Ils n'avaient alors plus qu'à être assemblés et branchés aux différents réseaux. « L'intérêt de cette technique, c'est que pendant que les modules étaient fabriqués, nous sommes intervenus sur le terrassement et la viabilisation du terrain et la construction du sous sol », explique le directeur général de la [Soclova](#), Jacques Decréquy. Résultat : « au lieu d'avoir deux phases, on a réalisé le chantier d'un seul trait ».

Contrairement aux résidences étudiantes traditionnelles, construites d'un bloc, l'agencement des modules a par ailleurs permis de créer une architecture différenciée. Les 158 logements ont été repartis en trois bâtiments organisés autour de différents espaces communs (patios, jardins). Les appartements en eux-mêmes ont bénéficié pour leur conception de l'expérience de Bénéteau en matière d'optimisation de l'espace et sont intégralement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, l'opération s'inscrit dans une logique de développement durable qui se traduit avant tout par la place donnée au bois dans les matériaux de construction (80 %) et le recours à une isolation renforcée. Sans oublier les petits plus comme l'alimentation par panneaux photovoltaïques du système de ventilation ou encore la coupure automatique du chauffage lors de l'ouverture des fenêtres.

Les modes de transport doux sont également omniprésents dans le projet, avec notamment 160 m² de locaux réservés aux garages à vélos, et la proximité immédiate de la future ligne de tramway (livraison prévue en juin 2011). « C'est un premier pas vers le réaménagement d'un quartier tout entier », résume Jacques Decréquy, qui n'exclut pas de faire à nouveau appel cette technique pour de futures constructions.